



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N°1253 DU 08 SEPTEMBRE 2017**

#### **Le Chef de l'Etat a présidé la cérémonie en l'honneur de TAH LOU Marie-Josée, double médaillée d'argent au championnat du monde d'athlétisme**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce vendredi 08 septembre 2017, au Palais de la Présidence de la République, la cérémonie en l'honneur de TAH LOU Marie-Josée, double médaillée d'argent au championnat du monde d'athlétisme de Londres.

Cette cérémonie a été l'occasion pour Mlle TAH LOU Marie-Josée et son entraîneur, Anthony KOFFI, de recevoir, chacun, la distinction de Commandeur dans l'Ordre du mérite sportif ivoirien.

Dans son intervention, le Chef de l'Etat a félicité la vice-championne du monde des 100 mètres et 200 mètres pour cette performance remarquable qui honore la Côte d'Ivoire.

Il a invité la jeunesse ivoirienne à s'inspirer de nos valeureux athlètes en étant déterminée et en redoublant d'abnégation et d'ardeur au travail pour porter toujours haut le drapeau ivoirien.

Pour terminer, le Président de la République a rassuré TAH LOU Marie-Josée et tous les athlètes ivoiriens sur sa volonté d'œuvrer à la création de conditions favorables à la pratique de leurs activités. Il a formé le vœu de voir notre pays demeurer ou se hisser en tête dans plusieurs domaines.

Le Ministre des Sports et Loisirs, M. Albert François AMICHIA, a, pour sa part, exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat pour son soutien au sport ivoirien, en général, et aux athlètes, en particulier, et a formulé quelques doléances, notamment l'augmentation des moyens mis à la disposition des athlètes pour leur préparation.

Quant à la vice-championne du monde, TAH LOU Marie-Josée, elle s'est dit honorée par cet hommage de la Nation, avant d'exprimer sa reconnaissance au Président Alassane OUATTARA pour son soutien qui lui a permis de remporter ces médailles.

Notons que le Chef de l'Etat a offert la somme de 40 millions de F CFA à TAH LOU Marie-Josée pour les deux médailles remportées et 20 millions de F CFA à son entraîneur ; soit un montant total de 60 millions de F CFA. Il a également annoncé la mise en place d'un budget dédié à l'athlète ivoirienne pour ses différentes préparations.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Léon FOSSOU,  
Direction de la Communication / Service Presse et Information –

Tél : (+ 225) 20 31 43 27 - 07 93 69 12

E-Mail: [leon.fossou@presidence.ci](mailto:leon.fossou@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)